



HAL
open science

Quant à X et A propos de X du 14ème au 16ème siècle : émergence de deux marqueurs de topicalisation

Sophie Prévost

► **To cite this version:**

Sophie Prévost. Quant à X et A propos de X du 14ème au 16ème siècle : émergence de deux marqueurs de topicalisation. *L'information grammaticale*, 2008, 118, pp.38-43. hal-00291563

HAL Id: hal-00291563

<https://hal.science/hal-00291563>

Submitted on 27 Jun 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

QUANT À X ET À PROPOS DE X DU XIV^e AU XVI^e SIÈCLE

Émergence de deux marqueurs de topicalisation

Sophie PRÉVOST

INTRODUCTION

Les « marqueurs de topicalisation », aussi appelés « topicalisateurs », sont un groupe d'expressions variées qui introduisent un référent ou un contenu propositionnel destiné à devenir un « topique » dans l'énoncé qui suit¹. Sur le plan morpho-syntaxique, on rencontre principalement des syntagmes prépositionnels (*à propos de, au sujet de, quant à, à l'égard de...*), des formes verbales participiales (*s'agissant de, concernant*), et des locutions formées d'une préposition et d'une relative (*pour ce qui regarde, en ce qui concerne, pour ce qui est de...*). Il s'agit d'une famille qui continue à être productive, et qui a même vu émerger un nouveau schéma avec des expressions telles que : *côté, niveau, question...*

La présente étude porte sur les expressions *quant à X* et *à propos de X*. Elle vise à rendre compte de leur évolution en position initiale, en envisageant les différentes valeurs qu'elles revêtent et leur accès au statut de marqueur de topicalisation. On s'attachera au fonctionnement de l'expression vis-à-vis du reste de l'énoncé (et non à l'évolution de sa structure interne), en spécifiant la relation qui unit X à la proposition qui suit.

En préalable à l'étude de *quant à X* et *à propos de X*, nous effectuerons un rapide rappel des aspects communs à l'émergence des marqueurs de topicalisation.

1. RAPIDE HISTORIQUE ET DONNÉES COMMUNES AUX MARQUEURS DE TOPICALISATION

1.1. Un mouvement en trois étapes

Les marqueurs de topicalisation sont des expressions de formation française, qui se sont développées en moyen français pour les plus anciennes. Leur émergence est en effet liée à l'évolution des genres argumentatifs et informatifs, dont les textes étaient auparavant rédigés en latin. *Quant à X* constitue néanmoins une exception notable, puisque l'expression remonte au latin *quantum ad*, qui provient du tour corrélatif *quantum (ad)... tantum*. La grammaticalisation même de l'expression s'est effectuée dès le latin².

1. La notion de topique est liée ici à celle d'« à-propos » (*aboutness*) : le topique est ce dont il va être question dans ce qui suit.

2. Voir Combettes (2003 : 151).

Pour les autres expressions, leur émergence en tant que marqueurs de topicalisation résulte d'un processus évolutif qui s'apparente à la grammaticalisation, avec la mise en œuvre d'un double mouvement. Au niveau de l'expression même, on constate une hausse de la liaison structurelle assortie d'un affaiblissement sémantique : il s'agit là d'une forme de figement typique de la grammaticalisation. Pour ce qui est du fonctionnement de l'expression vis-à-vis du reste de l'énoncé, on observe en revanche un mouvement en trois étapes vers une indépendance accrue. Dans un premier temps, l'expression occupe une position postverbale et fonctionne comme un complément régi, proche d'un circonstant de domaine, comme en (1) :

- 1) *Cy dit exemple de princes vertueux et de vie bien ordenencée, ramenant à propos du roy Charles comment en toutes choses estoit bien riglé.* (C. de Pizan, *Le livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, 1401)

Dans un second temps, l'expression « migre » en position préverbale, et même souvent initiale. La fonction y est plus ou moins analogue au cas précédent, mais s'y ajoute une valeur textuelle de liaison avec le contexte précédent :

- 2) *Et pour ce, à propos de telz gens dit trop bien Orace que ilz sont aucuns qui se cuident avoir les yeulx plus fors que le spere du souleil, mais en eulx efforçant d'y regarder s'avuglent eulx mesmes.* (C. de Pizan, *Le livre de la paix*, 1412)

Enfin, toujours en position initiale, l'expression endosse le statut de marqueur de topicalisation, comme en (3) et (4) :

- 3) *Au regard de ses disciples, ils se sauvèrent où ils purent* (Rabelais, 1538)
- 4) *Quant à la bataille à pié, elle est tout au contraire de la bataille à cheval ; car gens à pié ne doivent jamais querir ne requerir leurs ennemis* (Jean de Bueil, *Le Jouvencel*, 1461)

Ce type de progression s'apparente tout à fait au mouvement en trois étapes mis au jour par Traugott (1982) pour un certain nombre d'expressions, qui évoluent du niveau propositionnel vers le niveau pragmatico-énonciatif, en passant par un niveau textuel³. Précisons qu'il s'agit d'une succession logique, et non chronologique. On observe en effet fréquemment la coexistence des deux premières étapes, et si la troisième est plus tardive, elle n'exclut nullement le maintien des deux précédentes, comme on le constate en français moderne :

3. Voir Combettes et Prévost (2001) pour une présentation détaillée de cette question.

- 5a) *Paul est imprudent en ce qui le concerne/en ce qui concerne sa soeur.*
- 5b) *En ce qui le concerne/en ce qui concerne sa soeur, Paul est imprudent.*
- 5c) *En ce qui concerne Paul, il est imprudent.*

La position initiale, stratégique à bien des égards, est connue pour la complexité de son interprétation, qui mobilise différents niveaux d'analyse. Dans le cas qui nous occupe, on signalera simplement que la relative souple de l'ordre des mots qui prévaut encore largement à cette époque rend possible l'antéposition au verbe d'un complément régi. En cette position, l'élément accroît son degré de rattachement au contexte antérieur, et il devient dès lors un possible point de départ pour une prédication, permettant l'instauration progressive d'une relation de type « topique-commentaire »⁴.

Avant d'envisager l'étude de *à propos de X* et de *quant à X* en position initiale, nous rappellerons que ces deux expressions ont en français moderne la possibilité de fonctionner avec coréférence dans l'énoncé qui suit :

- 6) *Quant à Paul, il n'a toujours pas dit s'il venait ce soir*
- 7) *À propos de ta sœur, elle vient dîner ce soir*

ou bien sans :

- 8) *Quant à Paris, il faut vraiment visiter le Louvre*
- 9) *À propos de vacances, j'irais bien en Espagne cet été*

Il nous semble préférable de distinguer les deux cas (voir Prévost 2003b et 2003c), le premier (6-7) impliquant un marqueur de topicalisation, et le second (8-9) un introducteur de cadre⁵ (thématique ou énonciatif) pour l'énoncé ou l'énonciation qui suit. Nous verrons que la distinction s'avère particulièrement pertinente dans le cadre de l'accession progressive de ces expressions au statut de marqueurs de topicalisation : entre les étapes 2 et 3 postulées ci-dessus, il est nécessaire de poser une étape intermédiaire, celle d'introducteur de cadre.

2. À (CE) PROPOS DE X⁶ ET QUANT À X : DONNÉES QUANTIFIÉES GÉNÉRALES

Les deux bases utilisées comportent, pour celle du DMF, 218 textes et 6,8 millions de mots, et pour celle de Frantext-16^e, 148 textes et 5,6 millions de mots.

Sur le plan quantitatif, les deux expressions présentent deux situations très différentes : *À propos de X*⁷ est rare en moyen français, et il le demeure au XVI^e siècle, tandis que les occurrences de *quant à X* sont fréquentes dès le moyen français⁸.

4. En toute rigueur, l'élément X introduit par le marqueur de topicalisation n'est pas un topique, mais seulement un « topique en construction ». C'est l'élément de coréférence dans la proposition qui suit qui a véritablement la fonction de topique.

5. Voir Charolles (1997).

6. On rencontre en moyen français 8 occurrences de *à ce propos de X* (une seule au XVI^e), dans lesquelles on peut considérer que *ce a* à la fois une valeur anaphorique et cataphorique. Hormis le fait qu'il renforce le lien avec ce qui précède, il ne semble pas y avoir de motivation contextuelle aux occurrences de cette variante.

7. L'expression se développe en relation avec *à ce propos* et *à propos* : voir Prévost (2007).

Plus précisément, en moyen français on relève 52 occurrences de *à propos de X*, dont 29 (56 %) en position initiale. Il faut noter que 26 de ces dernières sont concentrées dans 4 textes, tous de C. de Pizan, écrits entre 1400 et 1416. Pour *quant à X*, on relève un total de 1 121 occurrences, dont 471 (42 %) en position initiale. Celles-ci se répartissent dans 88 textes (60 auteurs, parmi lesquels de nombreux « anonymes », auteurs de Miracles).

Au XVI^e siècle, on relève seulement 11 occurrences de *à propos de X* en position initiale, qui représentent 58 % de l'ensemble (19 occurrences). Moins nombreuses que pour la période précédente, elles se répartissent néanmoins dans un nombre plus important de textes, 7 en tout. Les occurrences de *quant à X* restent bien plus fréquentes, puisqu'on en dénombre 918 en position initiale (soit 73 % des 1 250 occurrences), qui se distribuent dans 84 textes (52 auteurs).

On notera que la proportion de *à propos de X* en position initiale reste stable sur l'ensemble des trois siècles (56 % et 58 %), tandis que celle de *quant à X* en cette même position connaît une hausse assez nette : on passe de 42 % à 73 %.

Il faut préciser que, à l'issue de ces relevés, nous avons effectué pour les occurrences de *quant à X* une double opération d'élagage, en supprimant les occurrences se trouvant dans les textes de théâtre et/ou en vers, et en écartant par ailleurs toutes les occurrences de *quant à moi* et de *quant à propos*. Il est resté un sous-corpus de 340 occurrences pour le moyen français, et de 690 occurrences pour le XVI^e siècle.

Les données présentées ci-dessus sont résumées dans le tableau qui suit.

Il est intéressant d'observer et de comparer la présence des deux expressions dans les différents textes. Les remarques qui suivent restent cependant générales et mériteraient d'être affinées. En moyen français, tous les textes qui ont des occurrences de *à propos de X* en ont aussi de *quant à X*, mais dans des proportions différentes. Ainsi, alors que les différents textes de C. de Pizan regroupent 26 des 29 occurrences de *à propos de*, on n'y rencontre que 16 des 403 occurrences de *quant à X*. On trouve 35 occurrences de cette dernière chez Oresme (436 000 mots), et 27 dans les *Chartes de l'abbaye de Saint-Magloire* (267 427). D'autres textes, d'une taille presque aussi importante, ont beaucoup moins d'occurrences (voire pas du tout). Au XVI^e siècle, pour *quant à X*, on constate pareillement la présence d'un nombre élevé d'occurrences de l'expression chez quelques auteurs. On en rencontre ainsi 208 chez Calvin (880 000 mots), 112 chez Montaigne (500 000), 66 chez Léry (131 000) et 62 chez Vigenère (205 000).

3. À (CE) PROPOS DE X

Malgré le nombre peu élevé d'occurrences, on voit se dégager pour cette expression une évolution assez nette, au sein de laquelle on repère quelques étapes.

8. *quant a* est attesté selon le FEW depuis 1250 environ (II/2, 1419a) ; pour des exemples anciens de *quant a*, *quant est a/de*, voir Tobler-Lommatzsch II, 30.

	DMFC	Frantext 16 ^e
À (ce) PROPOS de X	52 occurrences	19 occurrences
<i>A propos de X Initial</i>	29 occurrences – 56 % 6 textes/3 auteurs	11 occurrences – 58 % 7 textes/7 auteurs
QUANT à X	1 121 occurrences	1 250 occurrences
<i>Quant à X Initial</i>	471 occurrences – 42 % 88 textes/60 auteurs	918 occurrences – 73 % 84 textes/52 auteurs
<i>Quant à X initial après « élagage »</i>	340 occurrences 49 textes/32 auteurs	690 occurrences 50 textes/38 auteurs

Total relevés des occurrences de *à propos de X* et *quant à X*

3.1. Verbe – à propos de X : relation de rection

On observe pour la première période de notre corpus la prévalence (41 %) des cas de relation étroite entre *à propos de X* et le verbe, due en particulier à la présence d'un verbe de parole ou d'activité cognitive, l'un et l'autre étant aptes à régir un complément tel que *à propos de X*. En voici un exemple en (10) :

- 10) *Et se tu plains tes amis, dist-il, pour ce que mors sont en bataille, c'est grant folie, car pourtant ne leur fu la mort plus dure qu'en autre part, laquelle, où que ce soit, ne puet estre receue ne mais une foiz, ne li homs frappez de plusieurs plaies morir ne puet fors d'une mort. Et à propos de ce dit Aristote, et à ce s'accordent tous sages, et meismement Caton en son livre, que mort qui à tous est naturel passage ne doit estre redoutée pour bien faire...* (C. de Pizan, *Epistre de la prison de vie humaine*, 1416)

On ne rencontre plus d'exemples de rection aussi nette au XVI^e siècle : les rares occurrences de verbes de parole (3 en tout) ne suscitent pas de lien aussi étroit entre le verbe et *à propos de X* :

- 11) *Et pour ce, à present et à ce propos de celle devant dite je vous en vueil encor compter une d'ung gentilzhomme d'Allemaigne et d'emprés de ladite cité de Trieve (P. de Vignelles, *Les Cent Nouvelles Nouvelles*, 1515)*

3.2. Verbe – à propos de X : une relation ambiguë

L'expression ne passe pas directement du statut de complément régi à celui de marqueur de topicalisation. Entre les deux, on voit se déployer un spectre d'emplois qui dénotent un lien plus ou moins lâche entre le verbe et *à propos de X*.

Signalons tout d'abord quelques cas ambigus, comme (11) ci-dessus pour le XVI^e siècle, ou bien (12) et (13) ci-après :

- 12) *À ce propos de desobeissance et dont il vient bien a la femme qui est obeissant a son mary, puis je traire ung exemple qui fut ja pieça translaté par maistre François Petrac qui a Romme fut couronné pouete (Le Ménagier de Paris, 1394)*
- 13) *Et encores à propos de l'amour que Dieu a démontrée à peuple, qui est grant approbacion que il aime les populaires, et n'est à presumer que moins ayme, si que dit est devant, son peuple crestien qu'il faisoit celui des juifs, si*

*dirons aucunes choses de l'amour que il demonstra au dit peuple (C. de Pizan, *Le livre de la paix*, 1412)*

Dans de tels exemples, on peut en effet se demander si l'on a affaire à un complément régi de manière lâche, ou bien à la mise en place, non pas d'un topique puisqu'il n'y a pas de relation de coréférence, mais d'un cadre thématique qui vaut pour la prédication principale. Les critères pour en décider restent à explorer. Celui du détachement n'est pas fiable, la ponctuation étant souvent le fait des éditeurs modernes. La position du sujet pourrait être un bon indicateur, mais cette possibilité reste encore à approfondir.

Il est en tout cas fort possible que ce type de contexte, qui suscite une double analyse de l'expression, ait pu favoriser sa réinterprétation, et l'évolution de son statut.

Les cas que nous allons maintenant envisager se caractérisent tous par l'absence de verbe de parole ou dénotant une activité cognitive.

3.3. La disparition des verbes de parole ou d'activité cognitive

On rencontre un certain nombre d'énoncés qui ont en commun l'absence de tout verbe dénotant une activité cognitive. Globalement, ce type d'énoncés tend à se développer au fil du temps. On peut regrouper les différentes occurrences en trois sous-groupes.

3.3.1. À (ce) propos de X : introducteur de cadre

Le premier type d'énoncés, dans lequel *à propos de X* s'apparente à un introducteur de cadre, présente des similarités avec (11), tout en s'en distinguant par l'absence de verbe de parole ou au moins d'activité cognitive. Ce fait, conjugué au sémantisme même de *à propos de X*, confère souvent à l'énoncé la valeur d'une « remarque incidente ». On ne rencontre qu'un seul exemple de ce type en moyen français :

- 14) *À propos de la nouvelle precedente, es marches de Picardie avoit nagueres ung gentilhomme, et tien que encores y soit il a ceste heure, qui tant amoureux estoit de la femme d'un chevalier son voisin (Les cent cent nouvelles nouvelles, 1456),*

mais ils se développent au XVI^e siècle (3 occurrences) :

- 15) *Et à propos de celle devantdicte de la Tortemowe de la Porte des Allemens lequel jamais ne vouloit aller boire avec ses voisins, comme cy devant est dit, dernièrement je me trouvas...* (P. de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, 1515)

Le lien entre X et la proposition qui suit présente un caractère plus ou moins explicite. Parfois on a presque affaire à une relation topique-commentaire, sans coréférence, et dans laquelle l'élément X joue véritablement le rôle de topique, et non de topique en construction (voir note 4), la proposition qui suit constituant une sorte de commentaire à son égard. Dans de tels cas, on pourrait aussi considérer à *propos de X* comme un titre et/ou le séparer de ce qui suit par deux points, lesquels pourraient aussi commuter avec un « je dis ». L'exemple (16) est un exemple typique :

- 16) *A propos de ambiguïté de motz qui gist en la prolation les François ont une façon de prononcer assez douce tellement que de la plupart de leurs paroles on n'entend point la dernière* (Bonaventure des Périers, *Les Nouvelles récréations et joyeux devis de feu B. des Périers*, 1558)

On rencontre aussi en moyen français quelques exemples dans lesquels le lien entre le verbe et à *propos de X* est extrêmement lâche. Parfois même il semble se perdre en cours de route, la phrase reste « en l'air », comme dans l'exemple (17), où il paraît davantage jouer le rôle d'un connecteur (au sens large) voire d'une sorte de titre. On ne rencontre plus d'exemple de ce type au XVI^e siècle.

- 17) *A propos de ce que est declairié au chapitre precedent, tres noble prince, apreuvue assez la cause pourquoy si au long ay mis la description de prudence l'auctorité cy dessus mise, car sans faille voirement n'est à nul homme tant convenable savoir plus de choses ne les meilleurs qu'il est au prince, pour ce que la prudence de lui et le bel ordre de vivre puet proufiter et valoir à tous ses subgiez, tant en tout bon exemple comme en estre bien gouvernéz.* (C. de Pizan, *Le Livre de paix*, 1412)

3.3.2. À (ce) propos de X : marqueur de topicalisation

Le deuxième groupe d'énoncés est constitué par des énoncés qui mettent en œuvre une relation « topique-commentaire ». On ne rencontre que deux exemples en moyen français, et dans l'un des cas X présente un caractère propositionnel. Une telle construction n'est plus possible aujourd'hui :

- 18) *Cy dit comment le roy Charles amoit l'Université des clers, et comment elle vint à Paris. A ce propos que le roy Charles amast science et l'estude, bien le moustroit à sa tres amée fille l'Université des clers de Paris, à laquelle gardoit entierement les privileges et les franchises,* (C. de Pizan, *Le livre des fais...* Charles V, 1404)

Au XVI^e siècle, 6 des 11 occurrences correspondent à une construction « topique-commentaire » :

- 19) *A propos de nos cochetz, ceste dame dont nous parlons les faisoit garder à part des poulles, pour servir à table en lieu de chapons, dont elle se trouvoit bien.* (Bonaventure des Périers, *Les Nouvelles récréations et joyeux devis de feu B. des Périers*, 1558)

On ne relève cependant qu'un seul cas dans lequel l'élément coïncidé avec X occupe la fonction sujet :

- 20) *J'aime mieux les champs que la ville. Mais à propos de Videville, Il a quitté femme et maison. Si sçavoit il bien sa leçon.* (P. de l'Estoile, *Registre-journal du regne de Henri III*, 1587)

3.3.3. Reprise d'une notion

Lorsque l'élément X est nominal, on observe une évolution du point de vue de son caractère plus ou moins défini sur le plan sémantique. En moyen français, X a ainsi souvent un aspect générique, ou bien il correspond à une notion abstraite, ce qui est peu favorable au développement de la fonction d'introducteur de topique. On voit en revanche augmenter les éléments X à caractère spécifique au XVI^e siècle. Cela n'exclut pas le maintien des éléments à caractère générique, mais ceux-ci apparaissent désormais dans un nouveau schéma :

- 21) *il luy donna un si bon, meschant, petit, joly coup, qu'il le guarit tout soudain de sa rage. Un Laboureur fermier, nommé Pierrot, qui estoit là present, commença à dire : « à propos de chiens enragés, ils en sont venuz depuis six mois dans nostre court plus de douze... »* (P. D'Alcricpe, *La Nouvelle fabrique des excellents traicts de verité*, 1580-1596)

Péroz (2003) a clairement décrit le fonctionnement de ces structures pour le français moderne, et son explication vaut pareillement pour la période ancienne. Ainsi, comme il l'expose, la locution n'effectue pas nécessairement la reprise directe d'un référent précédemment évoqué, elle peut reprendre une notion, avec alors une perte de la détermination. *A propos de X* permet dans ce cas le passage d'une occurrence spécifique à une autre. Nous compléterons l'analyse en distinguant les cas où la reprise d'une notion permet d'inscrire une occurrence spécifique dans une relation de type « topique-commentaire » (comme en (21)), et les cas, qui se développeront au XVII^e siècle, où elle permet d'introduire une remarque incidente :

- 22) *Nous sentons ce coup tout comme vous, et peut-être davantage, car vous êtes sublime, et je ne le suis pas. À propos de sublime, M. de Marillac ne fait point mal, ce me semble. La Fayette est joli, exempt de toute mauvaise qualité. Il a un bon nom* (M^{me} de La Fayette, *Correspondance*, 1675).

La faible fréquence des occurrences de à *propos de X* en position initiale, en moyen français comme au XVI^e siècle, incite à formuler des conclusions prudentes. On insistera néanmoins sur ce qui constitue un double mouvement, au moins du point de vue logique car chronologiquement les étapes se chevauchent en partie : il se produit tout d'abord une autonomisation sur les plans syntaxique, sémantique et référentiel, suivie d'une tendance (qui se confirmera au XVII^e siècle) à un resserrement sémantico-pragmatique (relation de type topique-commentaire) et syntactico-référentiel (coréférence).

4. QUANT À X

Les éléments que nous présentons ici correspondent à des tendances assez générales, qui exigent d'être affinées dans des travaux ultérieurs⁹.

Comme pour *à propos de X*, on voit se dessiner pour l'évolution de *quant à X* différentes étapes, certaines étant évidemment les mêmes que pour l'expression précédente. Nous distinguerons trois cas principaux. Dans le premier, *quant à X* a le statut d'un complément régi. Dans le second, il n'est plus régi, et fonctionne comme un introducteur de cadre. Comme pour *à propos de X*, la frontière entre ces deux catégories n'est pas nette, et il n'est pas toujours aisé de trancher en faveur de telle ou telle interprétation. Enfin, dans le dernier cas, *quant à X* accède au statut de marqueur de topicalisation. Signalons aussi que dans quelques cas (1 % en moyen français et 6 % au XVI^e siècle), il n'a pas été possible de proposer une interprétation pour *quant à X*, faute d'un contexte suffisant¹⁰.

4.1. Verbe – *quant à X* : relation de rection

Contrairement à ce que nous avons constaté pour *à propos de X*, la proportion de compléments régis est très faible pour *quant à X*, quelle que soit la période : elle passe de 3.5 % en moyen français (contre 41 % pour la précédente expression) à 0,8 % au XVI^e siècle. En voici un exemple :

- 23) *Ce roy est le premier parent d'Adam qui a paradis pour son empire des cieulx. Il a l'ame prise, belle par divine similitude, de laquelle Jesuchrist son filz a esté conçu. Car quant à l'humanité il est de sa lignée.* (anonyme, *Le Violier des histoires rommaines moralisées*, 1521)

La rareté des compléments régis ne s'explique que dans une faible mesure par la présence des cas « ambigus », c'est-à-dire que l'on hésite à interpréter comme des compléments antéposés ou comme des introducteurs de cadres. Ces énoncés ne représentent respectivement que 3.5 % et 1 % en moyen français et au XVI^e siècle. En voici un exemple :

- 24) *mais il est tel qu'un homme moyennement docte ne le daigne-roit recognoistre pour sien. Quant à ce que je n'esplusche pas si subtilement leurs sottises, les lecteurs me pardonneront.* (Calvin, *Institution de la religion chrestienne*, 1560)

Cette rareté des compléments régis s'explique en revanche largement par la fréquence élevée des énoncés dans lesquels *quant à X* est bel et bien interprétable comme un introducteur de cadre.

4.2. *Quant à X* : introducteur de cadre

Les énoncés dans lesquels *quant à X* est non régi, et où l'on n'observe pas de relation de coréférence entre X et un élément de la proposition qui suit, sont très fréquents en moyen français : 219 occurrences, soit 64 % des cas, mais ils reculent au XVI^e siècle, où ils ne représentent plus que

32 % (223 occurrences) des cas. Signalons que nous avons classé dans cette catégorie les cas où *quant à X* fonctionne comme une sorte de titre. Ces exemples représentent 21 % des 219 occurrences en moyen français (ils sont fréquents chez Oresme), et seulement 4 % (des 223 occurrences) au XVI^e siècle¹¹.

Cette catégorie des introducteurs de cadre est assurément fort complexe, et sa description mérite d'être encore largement approfondie (Prévost, à paraître). Il convient en effet de préciser la relation entre X et la proposition qui suit, et cela à différents égards. D'une part, la distinction entre introducteur de cadre thématique et introducteur de cadre énonciatif reste à préciser à l'aide de critères rigoureux. D'autre part, l'hypothèse de l'absence de tout lien référentiel entre X et la proposition qui suit est à réviser. En effet, certains énoncés se caractérisent bien par l'absence d'un tel lien, comme (25) et (26) ci-dessous :

- 25) *Et d'une carole ou touz sont equalment, se l'en en ostoit un, celui qui estoit a sa destre seroit le premier, mais c'est pour raison du mouvement. Et donques quant a ce que dit est, ceulz d'orient ne sont en rien plus nobles que nous qui sommes en occident ou resgart de eulz en une maniere.* (N. Oresme, *Le livre du ciel et du monde*, 1370)
- 26) *et de la grande ignorance de Dieu où ils sont plongez envers leurs ennemis, ne sont pas si farouches qu'elles ne considerent bien tout ce qu'on leur dit avec bonne raison, j'ay bien voulu encor faire ceste digression. Et de fait, quant au naturel de l'homme, je maintien qu'ils discourent mieux que ne font la plupart des paysans, voire que d'autres de par deçà qui pensent estre fort habiles gens.* (J. de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, 1578)

mais pour d'autres, au moins au XVI^e siècle, on observe entre X et la proposition qui suit la présence d'une relation de type notionnelle, méronymique ou bien inférentielle. Il ne s'agit pas encore de la mise en place d'un topique, mais l'on peut considérer que ce type d'énoncés constitue une étape logique dans cette direction. En voici quelques exemples :

- 27) *La troisieme sorte de Perroquets, nommez Toüis par les sauvages, et par les mariniers de Normandie Moissons, ne sont pas plus gros qu'estourneaux : mais quant au plumage, excepté la queuë qu'ils ont fort longue et entremeslée de jaune, ils ont le corps aussi entierement vert que porrée.* (J. de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, 1578)
- 28) *Quant à Charles Ynach, son amendement de mal en bien est recommandable, et son Pere digne de louange d'avoir par sa severité destourné le peché de son fils de dessus sa teste, qui...* (B. Poissenot, *L'Esté*, 1583)

Il reste aussi à mieux déterminer le rôle joué par les verbes dénotant une activité énonciative (parole, évaluation, point de vue...), comme en (26). Bien que ne régissant pas l'élément *quant à X*, ils ont une incidence spécifique, encore à préciser, sur la relation entre *quant à X* et la proposition dans laquelle se trouve le verbe.

9. Voir Prévost (à paraître), et aussi Prévost (2003a).

10. Il s'est avéré difficile d'accéder à la version papier des textes, et le caractère peu élevé des pourcentages ne nous paraît pas devoir remettre en question l'ensemble des résultats.

11. Rappelons que pour *à propos de X* on ne rencontre plus d'exemple de ce type au XVI^e siècle.

4.3. *Quant à X* : marqueur de topicalisation

La baisse de la fréquence des introducteurs de cadre entre le moyen français et le XVI^e siècle s'explique par la hausse concomitante des marqueurs de topicalisation, qui passent de 28 % (93 occurrences) du total des cas en moyen français à 59 % (412 occurrences) au XVI^e siècle. Parmi ce vaste ensemble, nous avons effectué une tripartition.

Le premier groupe réunit les énoncés où l'élément de reprise est « enchâssé » dans une subordonnée, et donc moins directement accessible. La fréquence des énoncés de ce type reste assez stable d'une période à l'autre, passant de 31 % en moyen français à 25 % au XVI^e siècle. En voici un exemple au XVI^e siècle :

29) *Je ne say pas si les lievres rient en ce pays, mais neantmoins je m'en suys ri et gaudi, et l'ay mangé de bon appetit. Quant à tes compaignons que tu dis que j'ay tuez et mangez, je ne say qui ilz sont et ne les vi jamais, sinon que ce soient lievres et tu soie aussi quelque diable de lievre,* (B. Aneau, *Alector ou Le Coq : histoire fabuleuse*, 1560)

On trouve dans le second groupe les énoncés où l'élément de reprise, non enchâssé, a une fonction de complément. Leur fréquence passe de 28 % à 36 % entre le moyen français et le XVI^e siècle. En voici un exemple en moyen français :

30) *et que ladite sainture, nappes et escueles, sont en son hostel à Paris ; et quant à l'or et argent, il a icellui frayé et despendu, et aussi l'argent qu'il a receu de la vente desdiz chevaux et charrete, et s'en est acquittiez,* (*Registre criminel du chatelet*, 1389)

Enfin, dernier cas, les énoncés où l'élément de reprise, non enchâssé, constitue le sujet connaissent une très légère baisse, passant de 41 % en moyen français à 39 % au XVI^e siècle. En voici un exemple au XVI^e siècle :

31) *Et ne veulx pas dire que il n'y ait de bien notables gens, mais aucunes foyes et le plus souvent ilz n'y sont pas tous residens. Quant aux clerks, ilz ont aussi charge de justice ; faictes savoir se ilz resident, et se il y a nulz abus.* (Juvenal des Ursins, *VERBA MEA AURIBUS PERCIPE, DOMINE*, 1452)

Si la fonction de marqueur de topicalisation connaît une nette hausse entre le moyen français et le XVI^e siècle, on n'observe pas en revanche d'évolution spectaculaire en ce qui concerne la position (enchâssée ou non) ou la fonction de l'élément de reprise.

L'évolution de *quant à X* se révèle assez proche dans les grandes lignes de celle observée pour *à propos de X*, puisqu'on y décèle un même mouvement de relâchement (introduceur de cadre) suivi d'un resserrement du lien entre *X* et ce qui suit (marqueur de topicalisation). Comme nous l'avons précisé, il reste un certain nombre d'éléments à approfondir, en particulier pour la description et le fonctionnement des introducteurs de cadres.

CONCLUSION

Si l'on parvient sans trop de difficulté à mettre au jour les différentes étapes de l'évolution des expressions *à propos de X* et *quant à X* vers leur statut de marqueur de topicalisation, il reste cependant à en préciser le déroulement tant du point de vue d'une chronologie fine que du type des textes dans lesquels se produisent les mouvements précoces. Il conviendrait aussi d'affiner la mise en relation de l'évolution des deux expressions, en évaluant plus précisément leur rythmes respectifs de progression. L'origine bien plus ancienne de *quant à X* n'est certainement pas sans conséquences... Il est par ailleurs un volet que nous avons totalement laissé de côté, et qui constitue un aspect essentiel d'une étude exhaustive de ces expressions et de leur évolution : le lien de l'expression avec le contexte antérieur.

En dépit de ces différents points qui restent encore à développer, nous pensons avoir dégagé un certain nombre d'éléments intéressants, parmi lesquels la présence d'un double continuum, d'une part entre le statut de complément antéposé et celui de cadre, d'autre part entre celui de cadre et celui d'introduceur de topique. Il reste évidemment à davantage en explorer les zones frontières. Cela permettra peut-être d'interpréter certains cas comme « simplement » ambigus, et d'autres comme foncièrement indéterminés.

Sophie PRÉVOST
Lattice-UMR 8094, CNRS / ENS

BASES INTERROGÉES

DMF – Base du Dictionnaire de Moyen Français, UMR7118
ATILF / Nancy2, < <http://atilf.atilf.fr/dmf.htm> >
Frantext, UMR7118 ATILF / Nancy2, < <http://www.frantext.fr> >